

## Centre de Sécurité sociale MGEN

Assurance maladie obligatoire - Mutation Inter-Régimes (MIR)

Informations en vue du rattachement sur votre dossier Sécurité sociale MGEN d'un enfant mineur déjà présent sur votre dossier dans votre ancien organisme

Formulaire MGEN PREST AFF 07bis

(Article L 160-2 du code de la Sécurité sociale)

Formulaire à compléter, dater et signer pour rattacher au Centre de Sécurité sociale MGEN un enfant mineur déjà présent sur votre dossier Sécurité sociale dans votre ancien organisme

Nom			
		Nom	
		Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	
		Date de naissance :	
Je soussigné-e,, atteste su	r l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.		
Je m'engage à porter immédiatement à la connaissance de MGI	EN tout changement dans la situation exposée ci-dessus.		
Fait à	Signature du demandeur		
Le /			
1 Cochez la ou les cases correspondant à votre cituation			

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de faire obtenir des avantages indus (article 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal).

En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but de faire obtenir ou de faire obtenir des prestations indues, peuvent faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L. 114-17-1 du code de la Sécurité sociale.

Les données personnelles mentionnées au soutien de ce formulaire sont collectées par la MGEN, responsable de traitement, sise 3, square Max Hymans – 75748 Paris Cedex 15. Le Délégué à la Protection des Données (ou Data Protection Officer) de la MGEN est situé 3, square Max Hymans – 75748 Paris Cedex 15. Ces données font l'objet d'un traitement destiné à l'exercice par la MGEN de son habilitation à gérer le Régime obligatoire d'assurance maladie et notamment, les missions d'immatriculation, affiliation, instruction, gestion et contrôle des droits des bénéficiaires des prestations de l'Assurance maladie obligatoire. Le traitement des données à caractère personnel est fondé sur le décret n° 2015-390 du 3 avril 2015 autorisant les traitements de données à caractère personnel par les organismes gestionnaires des régimes obligatoires de base de l'Assurance maladie pour l'accomplissement de leurs missions d'affiliation, d'immatriculation, d'instruction des droits aux prestations et de prise en charge des soins, produits et services. Le traitement de ces données est nécessaire au traitement du dossier. La nonfourniture des données à pour conséquence de ne pas permettre l'exercice de ces missions. Les destinataires des données à caractère personnel sont les personnels habilités de la MGEN dans la limite de leurs attributions respectives. N'ont accès aux données à caractère médical que les praticiens-conseils et personnels placés sous leur autorité, dans le respect des règles du secret médical et dans la stricte mesure où ces données sont nécessaires à l'exercice des missions qui leur sont confiées. Les données collectées sont conservées au plus cinq ans après la fermeture des droits à l'assurance maladie de l'assuré ou de l'ayant droit ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux. Les données relatives à la santé sont conservées au maximum trois ans à partir de la date de versement. Au-delà de ce délai, elles peuvent être archivées pendant une durée maximale de dix ans dans un environnement logique séparé afin d'assurer la gestion des actions contentieuses, de la lutte contre la fraude et des recours contre tiers. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez du droit de demander l'accès aux données à caractère personnel vous concernant, la rectification ou l'effacement de celles-ci ainsi que le droit de communiquer des directives concernant le sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez encore du droit de solliciter la limitation du traitement, de vous opposer audit traitement et du droit à la portabilité des données. Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez adresser votre demande par courrier en fournissant une copie d'un justificatif de votre identité, à l'adresse suivante : MGEN Gestion CNIL - 6B avenue Joseph Rollo - 78320 La Verrière. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et notamment la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés [CNIL] sise 3, Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 – Tél. : +33 (0)1.53.73.22.22. PREST AFF07bis - 09/2018